

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mai 2022 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19 h)
MM. Sylvain Hinse, conseiller (19 h)
Denis V. Lachance, conseiller (19 h)
M^{mes} Annie Verreault, conseillère (19 h)
Suzanne Gagnon, conseillère (19 h)
MM. Mario Hinse, conseiller (19 h)
Pierre-André Arès, conseiller (19 h)

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière.

2022-05-117

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Annie Verreault, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RAPPORT CONSEILLERS RESPONSABLES DE DOSSIERS

Le conseiller, Sylvain Hinse

- Le miroir placer pour la vision de la circulation au Pavillon Armand-Rousseau n'est pas concluant Donc la 2^e solution de retirer une partie de la haie de cèdres sera privilégiée;
- Rencontre à venir avec le conseiller Pierre-André et la coordonnatrice en loisirs, de beaux projets sont en cours

Le conseiller, Denis V. Lachance

- Rien à signaler sur ses dossiers
- Le conseil a rencontré Mme Céline Girard, directrice régionale, du MAMH pour les programmes d'aide offerts aux municipalités ;
- Annonce de son retrait au sein du Comité de développement stratégique.

La conseillère, Annie Verreault

- Action environnement, visite du site pour le projet d'Arbre-Évolution, qui consiste à la plantation de 1000 arbres;
- Participation au rendez-vous de la FQM, échanges sur la pénurie de main-d'œuvre.

La conseillère, Suzanne Gagnon

- Comité de développement stratégique, rencontre avec les commerçants pour prendre le pouls des entreprises et leurs projets;
- Présentation de Caroline Gagnon sur études préliminaires de rentabilité des développements commercial et résidentiel
- Demandes de citoyens, quelle est la démarche pour rejoindre conseillers
- La demande pour former une OBNL pour le sentier a été déposée et maintenant Les Pieds d'Or possède leur propre Facebook.

Le conseiller, Mario Hinse

- Explique ce qu'est l'organisme « Arbre-Évolution », mission éducationnelle et environnementale, sensibilisation jeunes à l'environnement, inclus 4 ateliers avec les jeunes du primaire;
- Invitation de la MRC aux élus concernant un projet étudiants du Cégep de Victoriaville sur l'accessibilité au logement des 30 ans et moins; création d'un site web dont le lien sera mis à la disposition des citoyens pour consultation.

Le conseiller, Pierre-André Arès

- Rencontre aura lieu bientôt avec la coordonnatrice en loisirs et le conseiller Sylvain Hinse pour les activités à venir;
- Dans les prochaines semaines une rencontre aura lieu pour l'aménagement des parcs;
- À la suite de l'assemblée annuelle de Partenaires 12-18 il a été nommé sur le CA.

Le maire, Réal Fortin

- Suivi des dossiers de la MRC d'Arthabaska, présentation de la directrice Corporation développement communautaire, état de la situation sur la crise du logement et main d'œuvre priorité, développement des communautés et répertoire organismes communautaires de la CDCBF le document informatif est disponible à la réception de la municipalité;
- Rencontre avec le Député Sébastien Schneeberger sur les projets de la municipalité pour 2022 et sur divers dossiers, notamment la fermeture Clinique médicale de Warwick;
- Une rencontre aura lieu le 8 juin pour le dossier de Gesterra sur les matières résiduelles.

2022-05-118

RETRAIT DE M. DENIS V. LACHANCE, COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Considérant que le conseiller Denis V. Lachance siège au sein du comité de planification stratégique;

Considérant divers engagements au niveau professionnel, certaines responsabilités doivent être délaissées, notamment sa présence auprès dudit comité;

En conséquence, sur proposition du conseiller Denis V. Lachance, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse, il est résolu que le conseiller Denis V. Lachance se retire du dossier du Comité de planification stratégique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX D'AVRIL 2022

Rien à signaler.

2022-05-119

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX D'AVRIL 2022

Considérant que les membres du Conseil ont reçu les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 4 avril ainsi que de la séance spéciale tenue le 19 avril 2022 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Annie Verreault, appuyée par le conseiller Denis V. Lachance, il est résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 4 avril ainsi que de la séance spéciale tenue le 19 avril 2022 soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-05-120

ADOPTION DES COMPTES

Fournisseur	Description	Montant
Air Liquide Canada	Accessoires pour soudure	355.33 \$
Batteries DM	Batteries service incendie	229.67 \$
CRSBP (Réseau biblio)	Étiquettes échanges de livres et livres perdus	146.94 \$
Camion BL	Crédit et pièces camion #1 et achat accessoire camion pompe	66.08 \$
Charest International	Réparation camion #6	203.05 \$

Déplacement de Bâtiments Sébastien Lemay	Location pelle réparation entrée d'eau M. Mario Fournier	1 405.57 \$
Enseignes Lavigne	Enseigne Sentier les Pieds d'Or	2 431.72 \$
Entreprise MO (2009) inc.	Réparation entrée d'eau M. Russel Mc Neil et rallonge regard rue Simoneau	296.06 \$
Équipements JDR	Réparation souffleur à neige	113.39 \$
Équipements ProVicto	Location pompe réparation entrée d'eau M. Mario Fournier, location balai pour balayer les trottoirs et location pompe réparation ponceau Chemin Allison	623.11 \$
François Richardson	Réparation aile de côté et grille boîte à sable camion #6	367.92 \$
Kubota	Réparation tracteur Kubota	99.00 \$
Librairie Renaud Bray	Achat livres bibliothèque	102.74 \$
Machinerie CH	Réparation tracteur	154.24 \$
Machinerie Serge Lemay	Réparation souffleur et camion #1	314.83 \$
Pièces d'auto Allison	Achat huile pour entretien, réparation camions #1, #2 et #6	1 440.25 \$
Philippe Gosselin & Ass.	Entretien annuel fournaise garage municipal	201.15 \$
Plomberie Martel inc.	Service de plombier réparation entrée d'eau Mario Fournier	1 901.88 \$
Purolator	Frais de livraison signalisation	16.00 \$
Roger Grenier	Location pompe réparation entrée d'eau M. Mario Fournier et Chemin Allison	150.56 \$
Sel Frigon	Sel à déglacage	3 474.58 \$
Services Mobiles Cloutier	Réparation camion #1	536.62 \$
Sidevic	Réparation camions #1, #2 et #6	381.79 \$
Signalisation Lévis	Achat signalisation	293.94 \$
VFD Industriel inc	Réparation camions de déneigement	81.59 \$
Vivaco	Achat diverses	4 416.54 \$
Total		19 804.55 \$

En conséquence, sur proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par la conseillère Annie Verreault, il est résolu d'acquitter les comptes pour une somme globale de 19 804.55 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale et greffière-trésorière, Chantale Ramsay dépose la liste des comptes du mois d'avril 2022 relatifs à sa délégation de pouvoir pour un montant total de 119 328.08 \$. Cette liste a été remise à tous les membres du conseil le 25 avril 2022.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

2022-05-121

Dérogation mineure : Microbrasserie Multi-Brasses

Considérant que les lots visés sont les lots 5 500 025 et 5 500 409 du Cadastre du Québec et qu'ils sont situés dans la zone **M-2** du plan de zonage de la municipalité de Tingwick;

Considérant que les propriétaires souhaitent obtenir un permis de construction

afin d'ériger une clôture en bois pour l'entreposage extérieur lié à l'entreprise;

Considérant qu'une partie de cette clôture sera composée de panneaux solaires thermiques inclinés;

Considérant que certains de ces panneaux se retrouveraient en cour avant sur le lot 5 500 409;

Considérant que les **articles 6.2. et 10.2.** du *Règlement de zonage numéro 2010-311* prévoient que :

« 6.2. USAGES ET CONSTRUCTIONS PERMIS DANS LES COURS ARRIÈRE ET LATÉRALES UNIQUEMENT

Dans les cours arrière et latérales, en plus des usages énumérés à l'article précédent (à l'exception des enseignes et panneaux- réclames), sont permis les constructions et usages suivants :

f) les capteurs solaires ne faisant pas corps avec le bâtiment;

10.2. CLÔTURE POUR ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR

Malgré l'article 10.1, les aires d'entreposage extérieures doivent être clôturées de la manière suivante :

- le dégagement de la clôture (espace entre la partie inférieure de la clôture et le sol ne doit pas excéder 20 cm);*
- la clôture doit être fabriquée de planches de bois teintées ou peintes d'une largeur maximale de 15 cm ou de type « Frost » à condition d'être rendue opaque;*
- la clôture ou la haie doit être opaque ou ajourée à un maximum de 25 %, la largeur des espaces ajourés ne doit pas excéder 3 cm pour la clôture;*
- la charpente de la clôture ou de la haie doit être située à l'intérieur de l'enceinte (aire d'entreposage) et le propriétaire doit conserver la clôture ou la haie en bon état. »*

Considérant que toutes les autres normes du *Règlement de zonage no 2010-311* seront respectées;

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent de refuser cette demande de dérogation pour les motifs suivants :

- 1) L'application de la réglementation ne cause aucun préjudice sérieux au demandeur.
- 2) L'installation de capteurs solaires est possible à plusieurs endroits sur les lots concernés moyennant le dépôt d'une demande distincte et ce, conformément au *Règlement de zonage numéro 2010-311*.

En conséquence, sur proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu de refuser la présente dérogation pour les motifs énumérés précédemment.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2022-05-122

Demande de modification du règlement afin d'encadrer la présence de roulottes aux Trois-Lacs

Considérant la demande de modification du règlement 2010-311 afin d'encadrer la présence de roulottes au Secteur Trois-Lacs dans les zones R-1, R-2 et R-3;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse, il est résolu de refuser la demande de modification du règlement de zonage numéro 2010-311 afin d'encadrer la présence de roulottes aux Trois-Lacs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Microbrasserie Multibrasses : délai de 45 jours : transmission du dossier à Me Annie Aubé
La résolution numéro 2022-05-123**

Considérant que des avis ont été transmis à Multi-Brasses inc. afin de rendre conforme l'entreposage extérieur, le tout conformément aux normes prévues à l'article 6.7 du Règlement 2010-311 ainsi qu'aux éléments et objets visés par l'article 3.2 du Règlement 2021-409 (G-100);

Considérant qu'un délai lui a été accordé pour la remise en état des lieux;

Considérant que la remise en état n'a été exécutée que partiellement,

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse, il est résolu de transmettre le dossier de Multi-Brasses inc. à M^e Annie Aubé de la firme d'avocats Therrien, Couture, Joli-Cœur après un délai de 45 jours à compter d'aujourd'hui s'il ne se conforme pas à la réglementation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

INSPECTEUR MUNICIPAL

Présentation soumission achat camion de déneigement 2022

Ce point à l'ordre du jour est remis à une séance ultérieure.

2022-05-124

Présentation soumission calcium

Les soumissions ont été ouvertes à 11 h 05 le jeudi 28 avril 2022 par Chantale Ramsay, directrice générale en présence de Madame Guylaine Bergeron, adjointe à la direction (Municipalité de Tingwick), Messieurs Eddy Marquette (AEBI Schmidt Canada inc.) et Daniel Brochu (Ressort Deziel).

Nom	Prix	Conformité
Somavrac c.c. inc.	0.3291 \$/litre	Non vérifiée
Enviro Solutions Canada inc.	0.2639 \$/litre	Conforme
Les Entreprises Bourget inc.	0.3339 \$/litre	Non vérifiée

Après vérification, la soumission d'Enviro Solutions Canada inc. est la plus basse et est conforme.

En conséquence, sur proposition du conseiller Denis V. Lachance, appuyée par la conseillère Annie Verreault, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la soumission d'Enviro Solutions Canada inc. au montant décrit précédemment.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2022-05-125

Présentation offre de location terrain développement résidentiel

Les soumissions ont été ouvertes à 16 h 05 le jeudi 21 avril 2022 par Chantale Ramsay, directrice générale en présence de Mesdames Guylaine Bergeron, adjointe à la direction et Josyane Comtois, coordonnatrice en loisirs.

Nom	Prix	Conformité
Gervais Ouellette	À titre gratuit	Conforme

Après vérification, la soumission de Gervais Ouellette est la seule et est conforme.

En conséquence, sur proposition du conseiller Denis V. Lachance, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la soumission de Gervais Ouellette à titre gratuit.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-05-126

Acceptation chemin de détour présenté par le MTQ : réparation du pont P-09350 rang des Érables (cours d'eau Verville)

Considérant que le ministère des Transports prévoit effectuer des travaux sur la structure P-09350 au-dessus du cours d'eau Verville sur le rang des Érables à Tingwick;

Considérant que ces travaux sont en préparation et que le ministère des Transports désire intervenir dans un délai rapproché;

Considérant que pendant les travaux, le chemin de détour passera sur le réseau municipal de Tingwick et Warwick;

Considérant que la municipalité de Warwick sera également rencontrée par le ministère des Transports pour obtenir leur accord et résolution à l'effet que la gestion de circulation est également sur leur réseau municipal;

Considérant que le ministère des Transports informera à l'avance les municipalités de la date prévue de début des travaux lorsqu'elle sera connue;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte les travaux et la gestion de la circulation présentés par le ministère des Transports.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-05-127

Autorisation passage de Grand tour 2022 le jeudi 11 août 2022

Considérant que le Grand tour de Vélo Québec est un événement d'une semaine regroupant 1 500 cyclistes sur un parcours en boucle dont le départ et l'arrivée sont prévus cette année à Sainte-Croix;

Considérant que Vélo Québec, OBNL, fait figure d'incontournable dans le paysage cycliste québécois tant aux fins de loisir, de tourisme ou comme moyen de transport actif, il encourage sans relâche l'utilisation du vélo afin d'améliorer l'environnement, la santé et le bien-être des citoyens;

Considérant qu'un tel événement exige une précieuse collaboration des municipalités traversées par le parcours;

Considérant que pour assurer la sécurité et le respect de la sécurité routière, les services de police et les divisions territoriales du ministère des Transports sont touchés par ce parcours;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu d'autoriser le passage de cyclistes sur des portions de routes de la Municipalité de Tingwick pour l'évènement Grand tour 2022, le jeudi 11 août 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-05-128

Demande de Madame Mélissa Rondeau : panneau de signalisation vitesse

Considérant la demande de Madame Mélissa Rondeau pour l'installation de panneaux de signalisation dans le rang des Érables afin de ralentir la vitesse automobile;

Considérant que les membres du conseil considèrent que l'installation de panneau ne suffira pas à réduire la vitesse mais que plutôt des plaintes à la Sûreté du Québec auront un plus grand pouvoir sur le ralentissement;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Annie Verreault, il est résolu que la Municipalité de Tingwick refuse la demande de Madame Mélissa Rondeau pour l'installation de panneaux de signalisation pour réduction de vitesse et lui conseille fortement de s'adresser à la Sûreté du Québec afin d'obtenir de l'aide pour réduire à vitesse.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-05-129

Contrat supplémentaire coupes de branches

Il est proposé par la conseillère Annie Verreault, appuyée par le conseiller Denis V. Lachance et résolu d'autoriser un contrat supplémentaire à l'entrepreneur Les débroussailleurs GSL inc. pour les coupes de branches pour un montant supplémentaire approximatif de 10 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-05-130

APPROBATION EMBAUCHE ENTREPRENEUR NIVELLEMENT

Considérant que la Municipalité de Tingwick désire louer une niveleuse pour le nivellement de ses routes afin que l'entretien par la suite par les employés soit plus facile;

Considérant que des prix ont été demandés et que l'entreprise Les Excavations Yvon Houle & Fils inc. a répondu au prix de 148.90 \$ de l'heure, plus les taxes applicables;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu de retenir les services de l'entreprise Les Excavations Yvon Houle & Fils inc. au prix mentionné précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- ✓ Lettre de Madame Maryse Lehoux et Monsieur Mario Fournier : marques d'appréciation pour le travail des employés de voirie à la suite des réparations du bris d'aqueduc du 12 avril au 1087, rue Saint-Joseph
- ✓ Ministère des Transports Québec : Accusé de réception lettre et résolution 2022-03-073 demande de contribution financière
- ✓ Cabinet du Premier ministre : Accusé de réception lettre et résolution concernant la crise en Ukraine
- ✓ Ministère de la Sécurité publique Québec : Semaine de la Sécurité civile, semaine du 1^{er} au 7 mai 2022

ADMINISTRATION

2022-05-131

Subvention 1 500 \$ Fête de la St-Jean-Baptiste : Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Denis V. Lachance et résolu que la Municipalité de Tingwick remettre la somme de 1 500 \$ à la Municipalité de St-Rémi-de-Tingwick pour l'organisation de la Fête nationale 2022.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2022-05-132

Achat équipements service de sécurité incendie

Il est proposé par la conseillère Annie Verreault, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès et résolu que la Municipalité de Tingwick effectue l'achat

d'équipement nécessaire pour le service de sécurité incendie de la compagnie Aréo-Feu au montant de 2 308.45 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Approbation liste de destruction des archives 2021
La résolution numéro 2022-05-133**

Considérant que l'article 7 de la *Loi sur les archivistes*, oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

Considérant que l'article 9, de cette même loi, lie l'organisme public à son calendrier;

Considérant que l'article 13, de cette même loi, prévoit que sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner ou éliminer un document actif ou semi-actif d'un organisme public;

Considérant que l'article 199 du *Code municipal*, stipule que la greffière-trésorière ne peut se désister de la possession des archives de la municipalité qu'avec la permission du conseil, ou sur l'ordre d'un tribunal;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu d'approuver les listes de destruction des archives (numériques et papier) préparées par Michel Pépin, de HB archivistes, s.e.n.c. et datée du 7 avril 2022 et d'autoriser la greffière-trésorière à procéder à la destruction de ces documents.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-05-134

Demande du Festival Mécanique 2022 tenu les 12 et 13 août : aide financière et assurances

Il est proposé par la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par la conseillère Annie Verreault et résolu d'accepter de contribuer à la demande de commandite servant à payer les assurances pour l'événement du Festival Mécanique 2022 les 12 et 13 août 2022, jusqu'à concurrence d'une somme de 1 100 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-05-135

Adoption du rapport annuel d'activités 2021 dans le cadre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska à être présenté au ministère de la sécurité publique

Communication est donnée d'un rapport de la Municipalité de Tingwick, relatif au rapport annuel d'activités 2021 dans le cadre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska à être présenté au ministère de la Sécurité publique.

Considérant l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques le 23 mars 2009;

Considérant l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* qui prescrit à toute autorité locale ou régionale et à toute régie intermunicipale, chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, l'obligation d'adopter et de transmettre annuellement au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activités pour l'exercice précédent;

En conséquence, sur proposition du conseiller Denis V. Lachance, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick approuve le rapport annuel d'activités 2021 à être présenté au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Approbation projet « Arbre-Évolution » : Action Environnement Tingwick

La résolution numéro 2022-05-136

Considérant qu'Arbre-Évolution est une coopérative de solidarité qui, par l'entremise de ses différents services, cherche à faire co-évoluer les activités culturelles et sociales de l'être humain avec l'arbre, la forêt et l'environnement;

Considérant qu'Arbre-Évolution, dans le cadre de son *Programme de reboisement social*, met sur pied des projets de plantation d'arbres dans des communautés afin de garantir le CO₂ et réduire l'empreinte écologique générée par une ou plusieurs tierces parties représentées par Arbre-Évolution;

Considérant qu'Arbre-Évolution et la Municipalité de Tingwick doivent signer une entente pour que soit réalisé le projet en question;

Considérant que la première demande ne constituait pas de protection contre les cervidés, cette clause a été ajoutée, ce qui engendre considérablement des coûts additionnels;

Considérant qu'un montant supplémentaire de 4 500 \$ prévu initialement au budget est accordé;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Annie Verreault, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick approuve le projet « Arbre-Évolution : Action Environnement Tingwick pour un montant supplémentaire de 4 500 \$ prévu initialement au budget est accordé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-05-137

Lettre de recommandation : Municipalité de Tingwick à la MRC d'Arthabaska : prochain investissement centre de Tri : Gesterra : projet de loi

ATTENDU QUE le projet de règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles entrera en vigueur en juin 2022;

ATTENDU QUE les contrats de transport et de traitement seront attribués régionalement par un organisme (OGD) public qui sélectionnera le gestionnaire qu'il estime qui sera le plus performant et opérationnel d'ici 5 ans;

ATTENDU QUE la redevance aux municipalités est défrayée par les fabricants d'emballages, dont les représentants siègent comme administrateurs au conseil de l'OGD qui effectuera cette attribution;

ATTENDU QUE Gesterra s'apprête à injecter une somme considérable dans le centre de tri local;

ATTENDU QUE notre centre de tri est entouré d'OBNL dont les employés sont subventionnés, donc à coûts d'opérations moindres et à des prix plus concurrentiels;

ATTENDU QUE Gesterra, étant donné la participation de la MRC d'Arthabaska, est composée de 51 % de fonds publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis V. Lachance, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick demande aux administrateurs publics de Gesterra d'obtenir la certitude écrite du ministre que notre centre de tri sera choisi comme centre régional de traitement pour sécuriser l'investissement public qu'il s'apprête à faire dans le centre de tri pour le traitement de la collecte sélective avant d'engager les sommes en question.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-05-138

Déficit aqueduc/égout 2021 : surplus cumulés non affectés

Il est proposé par la conseillère Annie Verreault, appuyée par le conseiller Denis V. Lachance et résolu d'accepter de rembourser la somme de 14 586 \$ pour le déficit aqueduc/égout 2021 sur les surplus cumulés non-affectés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-05-139

Servitude droit de travaux : égout pluvial : lots

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Annie Verreault et résolu que la directrice générale, Chantale Ramsay soit autorisée à embaucher un arpenteur et un notaire pour les projets de travaux de servitude de droit d'égouts pluviaux et autorise le maire, Réal Fortin, et la directrice générale, Chantale Ramsay, à signer pour et au nom de la municipalité, tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-05-140

Achat vêtements avec logo : employés et élus (montant n'excédant pas 200\$)

Il est proposé par le conseiller Denis V. Lachance, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès et résolu d'effectuer l'achat de vêtements corporatifs avec logo pour les employés et élus et ce, pour un montant n'excédant pas 200 \$ par personne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-05-141

Journée verte : don d'arbres Action environnement Tingwick (200\$) et Partenaires 12-18 (170\$)

Considérant que lors de la Journée verte du 21 mai 2022, Action environnement Tingwick et Partenaires 12-18 acceptent de participer à la journée de distribution d'arbres et de compost;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Annie Lachance, appuyée par le conseiller Denis V. Lachance, il est résolu de remettre la somme de 200 \$ à Action Environnement Tingwick ainsi que la somme de 170 \$ au Comité 12-18 à titre de remerciement pour leur participation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-05-142

Autorisation vente de garage Action Environnement Tingwick et fermeture d'une partie de la rue de l'Hôtel-de-Ville : samedi le 21 mai 2022

Il est proposé par la conseillère Annie Verreault, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu d'autoriser la vente de garage d'Action Environnement Tingwick ainsi que la fermeture d'une partie de la rue Hôtel-de-Ville pour la sécurité de la circulation piétonnière, samedi le 21 mai 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-05-143

Installation clôture et système de vignettes descente publique de bateau : Trois-Lacs

Considérant la Régie intermunicipale des Trois-Lacs désire favoriser des loisirs et des sports nautiques sécuritaires, sans nuire à la santé des lacs;

Considérant que les dispositions de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C-47.1) accordent aux municipalités des pouvoirs leur permettant de répondre aux besoins municipaux en matière d'environnement dans l'intérêt de leur population;

Considérant que la Régie intermunicipale des Trois-Lacs désire mettre en place des éléments lui permettant de lutter efficacement contre l'introduction possible d'espèces étrangères et d'organismes nuisibles dans les lacs, ce qui

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2022-05-120, 2022-05-123, 2022-05-124, 2022-05-129, 2022-05-130, 2022-05-131, 2022-05-132, 2022-05-134, 2022-05-136, 2022-05-138, 2022-05-139, 2022-05-140, 2022-05-141, 2022-05-143, 2022-05-144 et 2022-05-145.

Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière-trésorière

%%

Chantale Ramsay
Directrice générale et
greffière-trésorière

Réal Fortin
Maire

%%

Je, Réal Fortin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire

%%